



**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220920-DBC20220920\_06-DE  
Reçu le 28/09/2022  
Publié le 28/09/2022

N° DBC 20220920-06

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 Septembre 2022 à 16H30**

**Date de la convocation : 14 Septembre 2022**

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Jany BROUSSE, Rachel BOURNIER, Pierre ROZE, Olivier CHAMBON, Michel GONIN, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean Eric GARRET, Serge FAYET, Daniel BALISONI.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ, Hélène BOUDON.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Jean-François DELAIRE à Tony BERNARD

**Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**

### MODIFICATION DES TARIFS DU CENTRE AQUATIQUE

**Rapporteur : Tony BERNARD, Président**

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** les compétences de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- Vu** la délibération n°20200715-05 portant délégation au Bureau Communautaire de fixer les tarifs et droits au profit de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui n'ont pas un caractère fiscal.
- Vu** la délibération n° DBC 20220614-08 du 14 juin 2022.

Le centre aquatique a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2022 avec une belle fréquentation. Suite à des retours d'usagers, certains prix d'entrée paraissent limiter l'accueil de tous.

Afin de rendre accessible l'équipement à tous et d'apporter des solutions, il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

27

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix  
délibératives : 2

Total votants : 26

**AR Prefecture**

063-200070712-20220920-DBC20220920\_06-DE  
 Recu le 28/09/2022  
 Publié le 28/09/2022



**TARIFS CENTRE AQUATIQUE**



Entrées Scolaires		
	Territoire TDM	EXT Territoire TDM
Ecoles Maternelles	gratuit	2 €
Ecoles Elémentaires	gratuit	2 €
Collèges	20€/Ligne/Heure	20€/Ligne/Heure
Lycées	20€/Ligne/Heure	20€/Ligne/Heure
ALSH	gratuit	2 €
PUBLICS		
Entrée enfants – 3 ans	Gratuit	
Entrée Enfant 3 - 17 ans, étudiants	2.50€	
Entrée + 65 ans	3,00 €	
Entrée Adulte	3.50 €	
Personne en situation de handicap	1 €	
Tarifs réduits (avec un justificatif) : minima sociaux, demandeur d'emploi, minima vieillesse (ASPA)	2€	
Entrée unitaire groupe adultes + 10 personnes	3.00 €	
Entrée unitaire groupe enfants + 10 personnes	2.00 €	
Abonnement 10 entrées enfants, étudiants	20 €	
Abonnement 10 entrées Adultes	30 €	
Pass Famille	Gratuité du 3ème enfant et plus	
Activités		
	Territoire TDM	EXT Territoire TDM
Aquagym	7,5 € la séance	9,5 € la séance
	70 € abonnement de 10	90 € abonnement de 10
Aquafitness	10 € la séance	12 € la séance
	90 € abonnement de 10	110 € abonnement de 10
Aquabike	10 € la séance	12 € la séance
	90 € abonnement de 10	110 € abonnement de 10
Bébé Nageur (enfants de 6 mois/3 ans) un parent inclus	6 € la séance	8 € la séance
Parcours aquatique (3-6 ans) un parent inclus	6 € la séance	6 € la séance
Ecole de natation enfants	110 € /année	140 € / année
Ecole de natation adultes	130 € /année	160 € /année
Achat Carte d'entrée	2 €	2 €
Cours individuel enfants/adultes	10€/ H	12 €/H

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs du Centre Aquatique
- **Autoriser** le Président à signer tout document relatif à la présente décision

TOTAL VOTANTS : 26

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Abstentions :

Conseillers présents : 27

Pour : 26

Représentés : 1

Contre : 0

Non-participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
 Le Président,

Tony BERNARD,  
 Maire de Châteldon

